



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 05/12/2022

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt deux, le lundi 5 décembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 29 novembre 2022, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers présents : 10	Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Estelle Remacle, Hervé Lacroix, Florence Collino, Laurent Poncet.
Nombre de Conseillers représentés : 5	Excusés : Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Thierry Rolland.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h54	Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Bénédicte Lavier à Lucie Jurcevic, Marlène Benoit à Laurent Poncet, Gaël Marandin à Estelle Remacle, Thierry Rolland à Florence COLLINO .
	Secrétaire : Francis MEUTERLOS

MOTION DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DU CONIFER

CONVOCATION
LE 29 11 2022

M. Le Maire soumet à l'assemblée le projet de motion proposé par l'association du Conifer :

AFFICHAGE LE

Le CONIFER, déjà dans son tracé actuel, contribue à l'attractivité touristique, 4 saisons, de notre territoire régional.

15 DEC. 2022

L'extension de la ligne, d'une part jusqu'à Pontarlier et d'autre part jusqu'à Vallorbe, viendrait renforcer considérablement encore le rayonnement de notre territoire au service d'un développement économique durable et harmonieux.

De plus, le caractère franco-suisse de cette réalisation constituerait une dimension supplémentaire en résonance avec l'attente des touristes et des acteurs locaux.

Enfin, la création de cette infrastructure ferroviaire supplémentaire créerait, même si ce n'est pas, pour l'instant son objectif premier, les conditions d'une opportunité mobilisable au service du transport public, dans le cadre de la mobilité quotidienne des habitants de ce territoire frontalier.

Dans cette dernière hypothèse, il appartiendrait, le cas échéant, aux autorités régulatrices de transport, côté français et suisse, de s'emparer de cette opportunité.

Ce projet suscite, d'ores et déjà de nombreux soutiens : au-delà de l'intérêt bienveillant de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Département du Doubs, et du Syndicat Mixte du Mont d'Or, des Mécènes, tels que la fondation Eiffel, sont prêts à s'engager au service de ce projet si, bien entendu l'ensemble des acteurs locaux sont eux-mêmes au rendez-vous de la dynamique engagée.

Dans ce contexte, le conseil municipal de la commune de Métabief apporte tout son appui et tout son soutien à la finalisation de cette initiative.

En particulier au regard des bénéfices attendus pour l'économie locale, il s'engage, dans le cadre de ses responsabilités territoriales, à contribuer à engager toute action de pédagogie nécessaire auprès de ses administrés.

Toutefois à ce stade, il conditionne l'effectivité de son engagement aux conclusions de l'étude d'impact et de faisabilité, engagée par le maître d'ouvrage, sur les plans administratifs, techniques et financiers : une focale sera traitée sur la traversée de la commune des Hôpitaux-Neufs qui nécessite un traitement particulièrement attentif en raison des contraintes attendues.

Les conclusions de cette étude seront connues dans un délai de 8 mois.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 3 voix contre (Sandrine Boillot, Francis Meuterlos et Samuel Péridy) et 1 abstention (Hervé Lacroix) :
- approuve la présente motion.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

